



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

---

SAINT JUST EN CHAUSSEE, le 08 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les membres du Comité  
Mesdames Messieurs les Présidents de secteur  
Mesdames Messieurs les Présidents d'association

**Objet: Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Comité de l'Oise du Dimanche 08 Décembre 2019 à SAINT JUST EN CHAUSSEE.**

Ref : **JD.**

Mesdames Messieurs

Le Comité Départemental de l'Oise de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal s'est réuni en Assemblée Générale le Dimanche 08 Décembre 2019 à partir de 9 Heures 15 dans la salle des Fêtes de SAINT JUST EN CHAUSSEE Place THERON sous la présidence de Mr OMNES Gérard.

Ce dernier avant d'ouvrir la séance, souhaite la bienvenue à tous les dirigeants présents ainsi qu'à tous les Membres du Comité présents et demande à l'Assemblée de bien vouloir observer une minute de silence en la mémoire de Mr BRAURE Gérard arbitre et Vice – Président du Comité qui est décédé subitement cette semaine et de tous nos camarades qui nous ont quittés lors de l'année écoulée.

Ensuite constatant que 59 Associations sur 62 sont présentes ou représentées et représentant 141 voix sur 146 voix, absentes : Pétanque CHAUMONT En VEXIN et Cercle CHAUMONTOIS du Secteur de BEAUVAIS, CHANTILLY LEFEBURE du Secteur de CREIL, que toutes les convocations ont été adressées et que le quorum étant atteint, demande à l'assemblée d'approuver la venue de 2 nouveaux Clubs pour la saison 2020, il s'agit de ST LEU d'ESSERENT dans le Secteur de Creil qui reprend et de CHOISY Au BAC nouveau Club dans le Secteur de COMPIEGNE, il demande aux Présidents de ces 2 nouveaux Clubs de se présenter et déclare l'Assemblée Générale 2019 ouverte et passe à l'ordre du jour.

### **1- Approbation du Compte – Rendu de la dernière Assemblée Générale :**

Le Compte – Rendu de la dernière Assemblée Générale du 02 Décembre 2018 à CLERMONT a été établi par Mr DESGROUX Secrétaire Général du Comité et envoyé à toutes les Associations, le Président demande si il y a des questions sur ce dernier, n'en ayant aucune, celui-ci est approuvé et adopté à l'unanimité.

### **2 - Rapport Moral du Président :**

(Voir rapport Mr OMNES).

Le rapport est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

### **3 - Rapport des effectifs et d'activités du Secrétaire Général :**

Mr DESGROUX (Secrétaire Général) donne lecture du compte -rendu d'Activités et des effectifs 2019, à noter tout de même une augmentation de 27 licenciés (es) par rapport à 2018.

Une petite erreur à signaler dans le rapport du Secrétaire concernant l'équipe Vice – Championne de l'Oise Doublettes Féminines : ce n'est pas une équipe de LE MEUX qui était finalistes, mais Mmes PHILIPPE Vanessa et PICART Laëtitia du Club de St JUST En CHAUSSEE.

Le rapport est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

(Voir Compte - Rendu des effectifs et d'activités 2019 de Mr DESGROUX).

### **4 - Rapport du bilan financier par le Trésorier Général :**

Mr FETILLEUX (Trésorier Général) donne le résultat du bilan Financier 2019, qui laisse apparaître un résultat de:

**Disponibilité au 02/ 11/2019 : 42041.81 €** répartis comme suit :

Sur Livret A : **32 290.67 €** Sur compte Crédit Agricole : **9 212.34 €**

En Caisse : **157.68 €** et SAOS Pétanque 1 Action : **381.12 €**

(Voir bilan financier Mr FETILLEUX)

Veillez adresser votre courrier à :

Jacques DESGROUX, 42 Bis LANEUVILLE 60220 MOLIENS ☎ 03 44 46 47 19 Portable 06 84 35 77 66

e-mail : jacques.desgroux@wanadoo.fr

##### **5 - Rapport des vérificateurs aux Comptes : Mme CASSIER Maud et Mr MASEIRO Emmanuel :**

Mme CASSIER et Mr MASEIRO donne lecture du rapport suite à la vérification des factures et des pièces justificatives concernant toutes les dépenses et recettes du Comité, et ne peut à travers ce Compte-rendu que féliciter Mr le Trésorier Général de la très bonne tenue et la bonne gestion des comptes du Comité, et de ce fait lui donne quitus pour l'exercice 2019.

Le bilan financier est ensuite mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

(Voir rapport des Commissaires aux Comptes : Mme CASSIER et Mr MASEIRO).

##### **6 - Rapport de la Commission financière : Projet de Budget 2020 par Mr FETILLEUX :**

La Commission financière s'est réunie courant novembre, Mr FETILLEUX donne lecture des principaux points.

Le Comité décide d'augmenter le prix des duplicatas: ceux-ci passeront à 15.00 € , par contre pour 2021, la FFPJP va augmenter le prix des licences et nous nous devons de les augmenter également de 2.00 € en ce qui concerne les Seniors et de 1.00 € les Juniors.

(Voir projet de Budget de Mr FETILLEUX)

##### **7 - Rapport de la Commission des Jeunes :**

Celle – ci s'est réunie 2 fois cette saison : les 16 Mars 2019 à CREVECOEUR Le GRAND et 26 Octobre 2019 à BEAUVAIS, les comptes rendus établis par Mr DESGROUX ont été transmis par mail à toutes les Associations et sont consultables sur le SITE du Comité.

Mr DAGNIAUX (Président de la Commission), en donne les principaux points qui ont été étudiés en cours de saison.

Bonjour à tous

La Commission des Jeunes c'est réunies 2 fois cette saison : les 16 Mars 2019 à CREVECOEUR Le GRAND et le 26 Octobre 2019 à BEAUVAIS, les résultats des diverses manifestations Jeunes (Championnats Départementaux, Régionaux et CRC ) vous ont été donnés par notre Secrétaire Général Mr DESGROUX, je ne vais donc pas y revenir dessus.

Pour 2020 suite aux décisions de la Direction Technique Nationale, tous les Brevetés devaient s'inscrire pour repasser un Recyclage, ceux-ci sont payants : 30.00 € pour les Initiateurs, 45.00 € pour les BF1 et 90.00 € pour les BF2, nous avons eût : **9 candidatures pour la formation d'Initiateur (2 recyclages et 7 nouveaux)** qui est prévue le Samedi 11 Janvier 2020 et **l'examen d'Initiateur** le Samedi 15 Février 2020 à MARGNY Les COMPIEGNES.

**8 candidatures pour la formation BF1 (7 recyclages et 1 nouveau)** qui est prévue le Dimanche 19 Janvier 2020 et **l'examen BF1** le Samedi 08 Février 2020 à BEAUVAIS.

2 candidatures pour la formation et examen BF2 (Recyclage) : celles-ci se dérouleront vers Octobre ou Novembre 2020 les dates exactes seront données par l'ETR prochainement.

Il faut également savoir que pour 2020, désormais les équipes Jeunes NH dans le Championnat Triplette Jeune et CDC ne devront pas excéder 2 Clubs contre 3 auparavant (décision fédérale, réponse sera donnée lors du Congrès FFPJP du mois de Janvier au TOUQUET, les 9,10 et 11 janvier 2020.

En ce qui concerne le CRC Jeunes Minimes – Benjamins pour 2020, la décision d'en faire un sera prise lors de l'AG du Comité Régionale du Samedi 14 Décembre 2019 à AMIENS, nous devrions donc avoir la réponse rapidement.

Nous avons programmé lors de notre dernière réunion, une réunion de la Commission des Jeunes pour le Samedi 08 Février 2020, malheureusement nous sommes dans l'obligation de la décaler car cette date tombe en même temps que l'examen BF1, la date vous sera donnée ultérieurement.

Je vous informe également qu'il y a un concours Jeunes inscrit au Challenge EDUCNAUTE organisé par le Club de St JUST en CHAUSSEE qui se déroulera au Boulodrome de BEAUVAIS le Samedi 15 Février 2020.

Mesdames, Messieurs merci de m'avoir écouté.

Pour la Commission des Jeunes  
Mr David DAGNIAUX

##### **8 - Rapport de la Commission d'Arbitrage :**

Celle-ci s'est réunie le 10 Février 2019 à BEAUVAIS et le 23 Novembre 2019 à MARGNY Les COMPIEGNE, les Comptes - rendus ont été envoyés à toutes les Associations où mis dans la sacoche remise ce matin (pour le dernier).

Mr GLAIS Bernard (Président de la Commission) donne lecture des principaux points évoqués.

(Voir Compte - Rendu de la Commission d'Arbitrage).

##### **9 - Rapport de la Commission de discipline :**

Celle-ci s'est réunie plusieurs fois suite aux rapports d'incidents qui ont été envoyés par les arbitres, Mr OMNES Gérard informe l'assistance qu'exceptionnellement il n'y a pas de rapport de cette commission, suite au décès de Mr BRAURE Gérard qui était Président de cette commission,.

Il est demandé aux arbitres de ne pas hésiter à faire des rapports, il faut que nous donnions une meilleure image de la pétanque.

Les Membres du Comité éliront un nouveau Président et un nouvel Instructeur de cette commission lors de leur 1<sup>ère</sup> réunion de l'année 2020, de même que la composition des Membres de la Commission.

#### **10 - Rapport de la Commission Féminine par Mme MARIE Aline :**

Bonjour à tous

La Commission Féminine s'est réunie 3 fois : 1 fois à Beauvais, 1 fois à VERBERIE et 1 fois à St JUST En CHAUSSEE pour clôturer l'année

De ces trois réunions peu de féminines ont été présentes que ce soit lors des réunions où des concours en annexe ce qui est regrettable.

Cette année certaines féminines se sont fait remarquer lors des Championnats ce qui est dommage.

Vu la mobilisation des féminines lors de nos réunions de Commission Féminine, nous avons décidées de ne faire qu'une seule réunion pour 2020 : elle se fera le Dimanche 2 Février au Boulodrome de BEAUVAIS, réunion le matin à 10 Heures et concours Doublettes Féminin l'après midi.

Nous remercions les Présidents des Clubs de BEAUVAIS Entente, VERBERIE et St JUST En CHAUSSEE de nous avoir très bien reçu pour ces 3 réunions et remercions le Secteur de BEAUVAIS pour les récompenses données lors du concours à BEAUVAIS.

Merci de votre attention.

#### **Mme MARIE Aline**

Présidente de la Commission Féminine

#### **11 - Rapport de la Commission vétérans :**

L'Assemblée Générale des vétérans c'est déroulé le Mercredi 13 Novembre 2019, Mr PELLAN (Président de la Commission) donne lecture du compte-rendu de cette Assemblée Générale.

(Voir Compte - Rendu de la Commission Vétérans).

#### **12 - Informations diverses :**

Mr OMNES Gérard nous informe qu'à partir du 1<sup>er</sup> Février 2020, tout joueur (es) qui ne présentera pas sa licence lors de son inscription dans nos divers concours, devra s'acquitter d'une amende de 10 € (après vérification dans la base des licenciés sur gestion concours), en échange il lui sera remis un justificatif dans lequel il aura apposé sa signature de même que celle du teneur de table, ses 10 € seront reversés au Comité Départemental et seront destinés aux actions envers les Jeunes, en cas de refus de régler ces dites amendes, ces joueurs (es) ne pourront pas participer au concours.

#### **13 - Remises de récompenses :**

Comme il est de coutume chaque année depuis quelques décennies, le Comité tient à récompenser tous les dirigeants et bénévoles ainsi que les joueurs pour leurs résultats obtenus aux Championnats de France comme il se doit, Mr OMNES demande à Mr DESGROUX en remplacement de Mr PELLAN (Président de la Commission, malade) de bien vouloir appeler les récipiendaires :

##### **Ont obtenus le diplôme d'Honneur :**

Mr HAMEAU Stéphane du Club de VERBERIE  
Mr THIBAUDET Raymond du Club de VERBERIE  
Mme DRUJON Delphine du Club de VERBERIE  
Mr DRUJON Didier du Club de VERBERIE  
Mr VANDENBOSSCHE Sylvain du Club de l'ENTENTE BEAUVAISIENNE  
Mme BRAURE Roselyne du Club d'HAUDIVILLERS

##### **Ont obtenus la médaille de Bronze avec Diplôme :**

Mr GOMES José Manuel du Club de VILLERS Sous St LEU  
Mr MASSON Joël du Club de VILLERS Sous St LEU  
Mme CHARROPPIN Sylviane du Club de l'ENTENTE BEAUVAISIENNE  
Mr ZALAMBANI Jean-Marc du Club de l'ENTENTE BEAUVAISIENNE  
Mme BILLON Annie du Club de BREUIL Le VERT  
Mr MICIELI Giovanni du Club de BREUIL Le VERT

##### **Ont obtenus la médaille d'argent avec diplôme :**

Mr THOUIN Daniel du Club de FLEURINES  
Mme LAGACHE Ghislaine du Club de BREUIL Le VERT  
Mme FREDET Edith du Club de l'ENTENTE BEAUVAISIENNE

**Ont obtenus la médaille d'Or avec diplôme :**

Mr COLLERY Guy du Club de BREUIL Le VERT

Mme GOUDEMAMM Marie-Josée du Club de BREUIL Le VERT

ensuite la Commission de Chancellerie appelle les 3 Jeunes du Club de ST JUST En CHAUSSEE : Mrs GAUTHIEZ Mathéo, LEMERET Théo et THOMAS Tristan pour leur remettre des cartes cadeaux suite à leur performance au Championnat de France à NEVERS (récompense remise à leur Président : Mr DAGNIAUX David) et nous terminons par appeler le Président du Club de LE MEUX : Mr LEVEQUE Arnaud afin de lui remettre une récompense de juste droit, suite à leur titre de Vice Champion de France des Clubs Provençaux 2019 obtenu à MONTAUBAN.

**Pour rappel : toutes les demandes de récompenses doivent parvenir au Comité pour le 15 Juin (date butoir).**

(Voir compte-rendu de la Commission de Chancellerie).

**14 – Questions diverses :**

Mr OMNES Gérard (Président du Comité) n'ayant reçu aucunes questions, leva la séance à 12 heures en invitant l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire Général  
**Jacques DESGROUX**